

12 juin 2012 -16:58

Publication de l'inventaire des archives de la Fédération des entreprises de Belgique

Si la sauvegarde et la mise en valeur des archives d'entreprises ont fait l'objet de nombreuses initiatives, la préservation des archives historiques des organisations professionnelles patronales n'avait pas encore enregistré de succès palpable. La publication par les Archives de l'État de l'inventaire détaillé des archives de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB) va permettre à de nombreux chercheurs et historiens de se pencher sur ces documents restés longtemps inaccessibles. Aujourd'hui, il existe en effet peu d'études relatives à l'histoire des organisations patronales. L'attente des chercheurs et historiens est pourtant élevée.

Si la sauvegarde et la mise en valeur des archives d'entreprises ont fait l'objet de nombreuses initiatives, la préservation des archives historiques des organisations professionnelles patronales n'avait pas encore enregistré de succès palpable. La publication par les Archives de l'État de l'inventaire détaillé des archives de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB) va permettre à de nombreux chercheurs et historiens de se pencher sur ces documents restés longtemps inaccessibles. Aujourd'hui, il existe en effet peu d'études relatives à l'histoire des organisations patronales. L'attente des chercheurs et historiens est pourtant élevée.

C'est le baron Tony Vandeputte, administrateur délégué de la FEB jusqu'en 2004, qui a défendu l'idée de verser les documents antérieurs à 2001 aux Archives générales du Royaume, soit 125 mètres linéaires, et d'en faire établir l'inventaire. C'est l'Association pour la valorisation des archives d'entreprises (AAVE), une asbl née de l'initiative conjointe d'entreprises du secteur privé et des Archives générales du Royaume, qui a assuré le tri et le classement des ces archives.

Les archives de la FEB comprennent entre autres les documents des anciens administrateurs délégués Raymond Pulinckx et Tony Vandeputte. On y trouve également les archives du Secrétariat général, de la Direction des questions économiques, sociales et du Département communication (dont de nombreuses photos). Y figurent aussi les archives du Comité national belge de la Chambre de commerce internationale (dont il subsiste malheureusement peu de documents antérieurs à la Seconde Guerre mondiale) ainsi que des documents provenant d'associations et d'organismes liés à la FEB (Asbelturc, Cobelexfo, etc.).

Outre les archives du secteur privé (entreprises, associations et sociétés) et des particuliers qui ont joué un rôle important dans la vie sociétale, les Archives de l'État acquièrent et conservent les archives des cours et tribunaux, des administrations publiques et des notaires. Dans leurs 19 dépôts répartis dans tout le pays, les Archives de l'État abritent plus de 250 kilomètres d'archives.

Rédigé par René Brion et Annette Hendrick, avec la collaboration de Jean-Louis Moreau, l'Inventaire des archives de la FEB (Fédération des Entreprises de Belgique) et du Comité national belge de la Chambre de commerce internationale (1897-2007) (243 pages) est en vente au prix de 10 € aux Archives générales du Royaume ou via publicat@arch.be.

L'exemplaire est disponible pour les journalistes sur simple demande (communicat@arch.be).

Contact presse : AGR : 02 548 38 17 - 02 513 76 80 - communicat@arch.be

Archives de l'État
Rue de Ruysbroeck 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 513 76 80
<http://www.arch.be>

Stéphanie Deschamps
Attachée de presse
+32 2 548 38 17
+32 2 513 76 80
stephanie.deschamps@arch.be